



Jean-François Garneray, *La Galerie dorée sous Louis XV*, huile sur toile, 1812, collection de la Banque de France, déposé au musée de la Légion d'honneur.

## DOSSIER

### LA GALERIE DORÉE SOUS LOUIS XV UN TABLEAU DE JEAN-FRANÇOIS GARNERAY (1812)

D'UN NOVICE DU SAINT-ESPRIT À L'AUTRE,  
OU COMMENT FAIRE ERREUR SUR LA PERSONNE

François de COUSTIN

- Le musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie a reçu en dépôt de la Banque de France, un petit tableau de Jean-François Garneray représentant *La Galerie dorée sous Louis XV*. On y voit un homme de belle allure, en tenue de novice du Saint-Esprit, alors qu'il s'apprête à en devenir chevalier. Le collier, le cordon et l'insigne de l'ordre du Saint-Esprit, accompagnés du nœud rouge de Saint-Louis sont négligemment disposés sur un grand canapé tandis qu'un valet en livrée, accroupi, ramasse un pan du grand manteau de l'ordre qui traîne par terre et qu'un autre quitte la pièce. Les personnages ne semblent cependant faire que de la figuration par rapport à l'impressionnant décor dans lequel ils se trouvent, la Galerie dorée de l'hôtel de Toulouse. Le tableau semble représenter une scène historique, mais celle-ci, totalement fictive, se fonde en outre sur des erreurs.

#### Une statue pour l'Empereur ; Garneray peintre pour la Banque de France

En 1808, la Banque de France, créée le 18 janvier 1800 par le Premier consul, est à l'étroit dans le bâtiment qu'elle occupe sur la place des Victoires, l'hôtel de Massiac, qui sera plus tard détruit par le percement de la rue Etienne-Marcel. Pour obéir à l'article 17 de ses statuts qui prévoit qu'elle fera «*construire un palais*<sup>1</sup>», elle s'intéresse depuis longtemps à l'hôtel de Toulouse voisin, qui abrite l'Imprimerie nationale dont il est prévu qu'elle rejoigne l'hôtel de Soubise (les actuelles Archives nationales). Le 6 mars 1808, un décret impérial autorise enfin la Banque de France à faire cet achat. L'acte d'acquisition est signé le 25 mars<sup>2</sup>, mais l'évacuation de l'hôtel de Toulouse tarde, les travaux de l'hôtel de Soubise n'étant pas terminés<sup>3</sup>. Aussi le conseil général ne se préoccupe-t-il qu'en juillet 1809 des travaux à faire dans l'hôtel, adoptant les plans le 20<sup>4</sup>. Les travaux vont à leur train et la perspective de pouvoir enfin s'installer dans son Palais ne devient une réalité pour la Banque qu'au bout d'un an et demi.

Début 1811, le conseil général se penche sur les questions d'aménagement intérieur et de décoration. Avec une grave question : l'Empereur agréera-t-il l'installation d'une statue dans la grande galerie destinée à devenir le lieu où se tiendront les assemblées générales annuelles des deux cents plus importants actionnaires de la Banque de France ?

1. Procès-verbal du Conseil général de la Banque de France (désormais PVCG) en date du jeudi 10 mars 1808, Archives de la Banque de France (désormais ABF)
2. PVCG du jeudi 31 mars 1808
3. PVCG des jeudis 17 et 24 novembre 1808
4. PVCG du jeudi 20 juillet 1809

Comme «il se présente une occasion d'acheter une belle statue; mais que préalablement, il importe de savoir si Sa Majesté daignera agréer cet hommage de la Banque», le conseil général mandate le gouverneur Jaubert pour faire les démarches «pour obtenir cette permission<sup>5</sup>». Celui-ci juge plus prudent de présenter à l'Empereur une image de ce que pourrait être l'implantation de sa statue dans la galerie.

«Lui [l'Empereur] ni le ministre dont il fallait avoir l'autorisation, ne venant pas voir le local, et M. Jaubert désirant que la statue fût faite très promptement, il chargea M. Delannoy de faire faire un tableau d'une dimension portable qui, d'une extrême exactitude, put montrer aux autorités le local dans toute sa beauté<sup>6</sup>. » L'architecte de la Banque, Delannoy, fait donc appel à l'artiste Jean-François Garneray pour réaliser «la vue intérieure de la galerie du Palais de la Banque<sup>7</sup>» avec, à l'extrémité où se trouvaient une cheminée et des glaces détruites à la Révolution, une statue de l'Empereur. Le projet de statue satisfait l'Empereur et le conseil général est informé, le 28 mars, de son agrément<sup>8</sup>.

Commandée le 27 juillet, à la veille de «l'apogée de l'Empire<sup>9</sup>», à Henri-Joseph Rutxhiel, sur les recommandations de Vivant Denon, «directeur général du musée Napoléon<sup>10</sup>», la statue est livrée et installée début août 1813, avec «seulement quelques parties à toucher<sup>11</sup>» par le sculpteur, à temps donc pour célébrer la Saint-Napoléon, anniversaire de l'Empereur. Rutxhiel reçoit immédiatement un acompte de 3 000 F sur les 15 000 de la commande. Ce n'est pas le cas du peintre.

### Un peintre de décors

Cet artiste chargé de peindre le petit tableau représentant la galerie de la Banque de France ne fut pas choisi au hasard. «M. Delannoy, me sachant propre à ce genre de tableau, m'en chargea<sup>12</sup>» écrit Jean-François Garneray. Élève de David, Garneray (Paris 1755 – Auteuil 1837) a réalisé vers 1805 un portrait de «Napoléon I<sup>er</sup>, Empereur des Français, Roi d'Italie», assis sur son trône avec tous les *regalia*, tiré en gravure par Pierre-Michel Alix et largement diffusé. Professeur renommé, il a notamment formé ses trois fils, dont Louis Garneray qui sera un célèbre peintre de marines. Il a une carrière «longue, laborieuse et douce<sup>13</sup>» selon Chaalons d'Argé qui souligne que «ses tableaux ont un intérêt particulier, parce qu'ils rappellent un assez grand nombre de monuments de la France qui n'existent

5. PVCG du jeudi 28 février 1811  
 6. Lettre de Garneray au gouverneur de la Banque de France, 5 décembre 1814, ABF 1069199205 boîte 12  
 7. PVCG du jeudi 26 janvier 1815  
 8. PVCG du jeudi 28 mars 1811  
 9. Pour reprendre le titre de Charles-Éloi Vial, *15 août 1811, l'apogée de l'Empire?*, Paris, Perrin 2018  
 10. PVCG du jeudi 27 juillet 1811  
 11. PVCG du jeudi 12 août 1813  
 12. Lettre de Garneray, op.cit.  
 13. Auguste-Philibert Chaalons d'Argé, notice Garneray (Jean-François) in Hoefler, *Nouvelle biographie générale*, col. 497, Paris, Firmin-Didot frères, fils et C<sup>e</sup>, 1858



Jean-François Garneray, *Vue intérieure de la galerie du Palais de la Banque*, huile sur toile, 1811, collection de la Banque de France.



Pierre-Michel Alix, *Napoléon I<sup>er</sup>, Empereur des Français, Roi d'Italie*, gravure d'après Jean-François Garneray, 1805, collection particulière.

plus ou auxquels on a fait subir de grandes modifications et parce que le peintre les animait par quelque scène en rapport avec l'origine ou l'architecture du monument qu'ils représentaient». C'est ce qu'il fait avec la Galerie dorée.

Le gouverneur « donna des ordres pour que je puisse m'établir de suite dans la galerie<sup>14</sup> ». Le travail, suivi avec attention par les commanditaires, les satisfait assez pour que Delannoy demande ensuite au peintre « pour être agréable au gouverneur, à faire un second tableau qui représentant la même perspective de ses appartements put faire un pendant au premier<sup>15</sup> ». Les deux tableaux, livrés à la Banque de France, ont les honneurs du Salon de 1812 où ils sont exposés sous les numéros 402, *Galerie de l'hôtel de Toulouse, servant aujourd'hui de salle d'assemblée à la Banque de France*, et 403, *Vue du grand salon de M. le comte Joubert, directeur de la Banque de France*. Peintre sinon officiel du moins courtisan, Garneray expose également un *Cortège du baptême du roi de Rome* (n° 404).

Soucieux d'exactitude et de précision, Garneray amasse manifestement assez de documentation pour, outre ce qu'il voit sur place, savoir comment était la galerie avant la Révolution. À son initiative, il exécute donc deux représentations supplémentaires de la Galerie dorée, issues de ses observations : *La Galerie dorée sous Louis XV* (page 16), centrée sur le décor du fond de la Galerie, et *La Galerie dorée sous Louis XVI*, orientée vers la porte d'entrée. Dans les emplacements laissés vides par les saisies révolutionnaires, il place très exactement les tableaux qui s'y trouvaient. Si le décor constitue le prétexte de ces deux toiles complémentaires du tableau commandé par la Banque, qui présente la galerie dans sa longueur, des personnages animent la scène et la replacent dans une époque déterminée, alors que le décor, dû au comte de Toulouse, est strictement Régence.

### Le choix d'un personnage pour « *La Galerie dorée sous Louis XV* »

Le comte de Toulouse a acquis le 8 janvier 1713, l'ancien hôtel de La Vrillière dont il entreprend aussitôt la transformation afin de le mettre au goût du jour. La grande galerie voit son décor entièrement repensé par l'architecte Robert de Cotte<sup>16</sup> qui magnifie les deux fonctions principales du comte de Toulouse : grand amiral depuis 1683 et grand veneur depuis 1714. Au-dessus de la porte d'entrée, Artémis fait face à la proue de navire, entourée de Leucothée, déesse de la navigation et d'Eurus, le vent des tempêtes, qui surmontent fièrement la cheminée et ses miroirs. Marié en septembre 1723 avec Marie-Victoire de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, Toulouse meurt en 1737. Son fils unique, le duc de Penthièvre, né le 16 novembre 1725, lui succède comme grand amiral. Garneray a donc très probablement dû trouver que le portrait de ce dernier personnage s'intégrerait

14. Lettre de Garneray, op.cit.

15. Ibid.

16. Pour plus de détails, voir Arnaud Manas, *La Galerie dorée de la Banque de France*, Paris, Réunion des Monuments nationaux Grand Palais, 2018



Jean-François Garneray, *La Galerie dorée sous Louis XVI*, huile sur toile, 1812, collection de la Banque de France.



Jean-Marc Nattier, *Louis-François-Armand Vignerot du Plessis, duc de Richelieu*, huile sur toile, 1732, Fondation Gulbenkian, Lisbonne.

parfaitement au décor de la Galerie dorée. À la période considérée, le règne de Louis XV, Penthievre, tout comme son père, est généralement représenté dans son uniforme de grand amiral, peu compatible avec l'ambiance d'un salon palatial. Le peintre a donc fait le choix de le représenter en costume de novice de l'ordre du Saint-Esprit. Cela semblait d'autant plus plausible qu'il avait été reçu dans l'ordre le 2 février 1742. La présence du nœud rouge de Saint-Louis<sup>17</sup> – même s'il ne s'agit très probablement que d'une reprise des compositions dont s'inspire Garneray – est elle-même tout à fait réaliste, le duc étant membre de cet ordre militaire.

Pour représenter ce personnage, Garneray semble s'être inspiré d'un tableau dont le modèle est alors mal identifié. Ce tableau apparaît le 6 avril 1825 à la vente Didot sous l'appellation *Le duc de Penthievre*, attribué à Louis Tocqué<sup>18</sup>, élève et gendre de Nattier. Il réapparaît en 1846, à la vente L-D Vèze, sous l'intitulé *Le duc de Penthievre, en costume de Grand-Amiral*. Ce tableau sera ensuite acquis par le 4<sup>e</sup> marquis d'Hertford. Il sera encore mentionné dans un inventaire de 1871 comme *Portrait du Régent*, attribution que Pierre de Nolhac<sup>19</sup> donne également au portrait original. Mais il y a erreur sur la personne. Ce tableau dont Garneray s'est inspiré ne représente pas le duc de Penthievre mais *Le maréchal duc de Richelieu*, appellation sous laquelle il est exposé aujourd'hui par son propriétaire, la Wallace Collection. Garneray peut aussi avoir vu un tableau similaire, qui apparaît dans une vente du 2 décembre 1970 au Palais Galliera<sup>20</sup> sous le titre de *Personnage royal*, attribué à van Loo, et dont on a perdu la trace. Sans le savoir, c'est donc bien du portrait de Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, maréchal duc de Richelieu (1696-1788), que s'est inspiré Garneray pour représenter son propre novice de l'ordre du Saint-Esprit.

Toujours est-il que Garneray, quand il peint son personnage, ignore en revanche, comme tout le monde, l'existence de la première source qui a inspiré les tableaux attribués à Tocqué et van Loo précédemment cités, et donc indirectement le sien : le portrait de *Louis-François-Armand Vignerot du Plessis, duc de Richelieu* par Jean-Marc Nattier. Peint en 1732, il représente le duc de Richelieu en novice du Saint-Esprit, juste avant sa réception dans l'ordre, le 1<sup>er</sup> janvier 1729<sup>21</sup>. Exposé dans la galerie des portraits du château de Richelieu, vendu comme bien national à un nommé Boutron, il ne réapparaît publiquement qu'en 1846 quand Boutron met en vente la totalité des tableaux<sup>22</sup>. Très curieusement, cette

17. L'usage s'était développé, bien que jamais codifié, pour les chevaliers des ordres du roi également titulaires de Saint-Louis, de ne porter qu'un simple nœud rouge au bas de leur cordon bleu. Cette pratique fut abolie par Louis XVI en janvier 1779 et tous furent obligés d'arborer la croix de Saint-Louis.

18. Pour tout ce qui concerne ce tableau, voir John Ingamells, *The Wallace Collection Catalogue of Pictures III. French before 1815*, pp. 269-271, Londres, 1989.

19. Pierre de Nolhac, *J-M Nattier, peintre de la cour de Louis XV*, p. 44, Paris, Goupil et C<sup>ie</sup>, 1905

20. Ingamells, op. cit., p. 270

21. Il est intéressant de noter que le duc de Richelieu fut reçu dans l'ordre à 32 ans, soit trois ans avant d'avoir atteint l'âge minimum normalement requis.

22. Xavier Salmon, *Jean-Marc Nattier*, catalogue de l'exposition du musée de Versailles (octobre 1999 – janvier 2000), p. 88, Paris, RMN, 1999

vente ne le nomme pas et c'est sous le nom de *Portrait de noble, dit le duc de Penthièvre* qu'il est vendu le 7 mai 1926 par Christie's à Londres à Calouste Gulbenkian<sup>23</sup>. Il est désormais exposé à la Fondation Gulbenkian à Lisbonne.

### Les tribulations des œuvres

Les deux tableaux supplémentaires de Garneray représentant la Galerie dorée sous les règnes de Louis XV et Louis XVI sont au même format que celui qui lui fut commandé par la Banque de France sous le premier Empire. La Banque les acquiert en avril 1923 auprès de la galerie Wildenstein pour la somme de 40 000 F. La facture indique que « ces œuvres sont probablement celles ayant figuré au Salon de 1817 et proviennent de la collection de Monsieur le Comte de Lariboisière<sup>24</sup> ». La présentation au Salon de 1817 est une erreur, car l'intérieur que Garneray y expose est celui de l'hôtel de la Tremoille. Selon une expertise faite en 1943 à la demande de la Banque, par Cailleux, les deux tableaux ont été vendus lors de la dispersion des collections Lariboisière des 9 et 10 avril 1896. Celui-ci identifie bien le personnage des tableaux Gulbenkian et Wallace Collection comme similaires à celui représenté par Garneray et en conclut que ces similitudes « ne permettent pas de conserver le nom du duc de Penthièvre comme personnage représenté<sup>25</sup> ».

Un inventaire de 1946, qui évalue à 250 000 F les trois petits tableaux représentant la Galerie dorée, indique que les deux tableaux acquis chez Wildenstein ont « figuré à l'Exposition rétrospective de la Ville de Paris, à l'Exposition universelle de 1900<sup>26</sup> ». Effectivement, on les trouve dans le catalogue, mais, pour ajouter à la confusion, ils sont présentés sous le titre générique *Deux vues de l'hôtel de M. le prince de Conti*, tout en étant bien mentionnés comme « provenant de la collection de M. le comte de Lariboisière<sup>27</sup> ».

La statue de Napoléon est précipitamment remise dans les caves de l'hôtel de Toulouse en 1814, avec le retour des Bourbons... pour en remonter en mars 1815 et y retourner en juin<sup>28</sup>. Elle y demeure jusqu'en 1837. Témoignage d'une courtisanerie, elle devient l'occasion d'une seconde. Lors de l'assemblée générale des actionnaires du 26 janvier 1837, le gouverneur d'Argout informe ceux-ci que le conseil général « a disposé de l'une des propriétés de la Banque. [...] Nous possédions une statue de l'empereur Napoléon. Elle ne pouvait être mieux placée qu'au Musée historique de Versailles, où le roi travaille incessamment à assembler les souvenirs de toutes les gloires nationales. Mettre cette statue à la disposition de Sa Majesté, c'était prendre part à l'exécution d'une pensée généreuse,

de donner un témoignage de gratitude à un Prince, zélé protecteur du Commerce<sup>29</sup> ». Cet hommage ayant été « accueilli avec bienveillance », le roi offre à la Banque une copie de son portrait officiel peint par Gérard qui prend place au centre de la Galerie dorée. Il disparaît en 1848.

Quant à Garneray, il se rappelle en décembre 1814 au souvenir de la Banque pour faire régler la commande de... 1811 : « J'attendais que l'on me fit avertir pour toucher mon payement. Le désintéressement naturel aux artistes m'y fit mettre de la négligence et l'intention de M. Jaubert ayant été remplie il ne pensa plus à faire payer ses tableaux. Le temps s'est écoulé et j'ai cru ensuite de ma délicatesse d'attendre que les situations gênantes de la Banque, l'approche des Alliés et tout ce qui s'en est suivi fut passé pour réitérer la demande de cette créance<sup>30</sup> ». La Banque est effectivement fautive, car Delannoy avait adressé le 12 septembre 1813 un rapport sur le sujet au gouverneur<sup>31</sup>. Il y suggérait de payer les tableaux – à savoir la *Galerie de l'hôtel de Toulouse, servant aujourd'hui de salle d'assemblée à la Banque de France*, et la *Vue du grand salon de M. le comte Joubert* – 600 F plutôt que les 800 réclamés par le peintre<sup>32</sup>. En 1815, son idée est de payer 300 F à Garneray et de lui laisser ses deux tableaux, mais le conseil général après s'être « fait représenter les deux tableaux<sup>33</sup> » préfère régler les 600 F et conserver les toiles.

L'histoire des deux tableaux représentant la galerie et les appartements du gouverneur sous le premier Empire ne s'arrête pas là. Identifiés à la Banque en 1852, « date à laquelle on en retrouve la trace à l'occasion d'une assurance contre l'incendie », ils disparaissent, peut-être subtilisés par un agent indélicat, jusqu'à ce qu'un autre agent, en 1941, retrouve la seule vue intérieure de la Galerie dorée peinte sous l'Empire « par hasard dans l'un des tiroirs d'un meuble ancien dont il avait fait récemment l'acquisition<sup>34</sup> ». Rachetée par la Banque, cette première œuvre peinte par Garneray (page 19) permet de reconstituer un triptyque sur la Galerie dorée à travers les siècles. Une note un peu sèche du secrétariat du conseil général à destination du service intérieur conclut l'affaire : l'œuvre « devra figurer dans l'inventaire du mobilier de la Banque<sup>35</sup> ». ■

23. Ibid.

24. Facture Wildenstein en date du 20 avril 1923, ABF 1069199205 boîte 12

25. Expertise Cailleux, 11 août 1943, ABF 1069199205 boîte 12

26. Inventaire 1946, Galerie dorée, N° 16-17-18, ABF 1069199205 boîte 12

27. *Exposition rétrospective de la ville de Paris, Exposition universelle de 1900*, p. 24, Paris, Imprimerie Chaix, 1900

28. Muriel Bordogna et Danièle Le Barh (dir.) *Le Patrimoine de la Banque de France*, Paris, Flohic Éditions, 2001

29. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 janvier 1837

30. Lettre Garneray, op. cit.

31. PVCG du 26 janvier 1815

32. Lettre Garneray, op. cit.

33. PVCG du 26 janvier 1815

34. Note du 30 août 1943, ABF 1069199205 boîte 12

35. Note du 4 octobre 1943, ABF 1069199205 boîte 12